

PÉRIODE D'ACCREDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

SYLLABUS MASTER

Mention Management des systèmes d'information

M2 Entrepreneuriat et Management des PMO
(Tarbes)

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>

2023 / 2024

19 JUIN 2024

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| PRÉSENTATION | 3 |
| PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS | 3 |
| Mention Management des systèmes d'information | 3 |
| Parcours | 3 |
| PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 Entrepreneuriat et Management des PMO (Tarbes) | 3 |
| RUBRIQUE CONTACTS | 5 |
| CONTACTS PARCOURS | 5 |
| CONTACTS MENTION | 5 |
| CONTACTS DÉPARTEMENT : FSI.Gestion | 5 |
| Tableau Synthétique des UE de la formation | 6 |
| LISTE DES UE | 7 |
| GLOSSAIRE | 15 |
| TERMES GÉNÉRAUX | 15 |
| TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES | 15 |
| TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS | 16 |

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS

MENTION MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La finalité de la mention MSI est de former des **spécialistes du pilotage de l'organisation qui maîtrisent les systèmes d'information qu'il requiert et qui sont dotés d'une culture forte en ingénierie et management de projet**. Ils sont ainsi capables, en amont, de porter un projet de développement ou de participer activement à sa conception et, en aval, d'en évaluer les effets et d'engager des actions d'amélioration. Les compétences à développer permettent ainsi, dans tous les domaines du management :

- de résoudre efficacement les problèmes récurrents de la gestion, fonctionnels ou transversaux ;
- d'appréhender et de traiter les problèmes complexes ou inédits de développement, d'amélioration ou d'optimisation, de conception ou de reconfiguration.

Métiers préparés (en plus de la préparation à la recherche dans ces domaines) :

- en **conception et pilotage d'organisations en réseau** ;
- en **ingénierie et management de projet** ;
- en **entrepreneuriat et management de la petite et moyenne organisation (PMO)** ;
- en **management du transport aérien et du tourisme** .

PARCOURS

En deux ans, ce parcours forme des spécialistes de l'entrepreneuriat pour porter, accompagner ou soutenir le développement d'une TPE (très petite entreprise) ou d'une PMO (petite et moyenne organisation), dans tout secteur d'activité (marchand ou non, économie sociale et solidaire, privé-public). Il forme ainsi leurs futurs responsables à la conduite de projets entrepreneuriaux et au pilotage de leur organisation. De même, par ces capacités, prépare-t-il à l'accompagnement et au conseil, dans des structures privées ou publiques d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat et l'innovation.

De leur émergence à leur reprise ou transmission, de leur développement à leur stabilisation, ces TPE-PMO appellent des compétences managériales complémentaires auxquelles cette formation peut répondre. Dans leur diversité (secteurs d'activité et métiers, marchés, taille d'entreprise...), elles constituent l'essentiel du tissu économique local ou national. Dans leur variété, elles affichent des besoins similaires de qualification de leurs responsables en matière de gestion et de pilotage.

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DES PMO (TARBES)

Le socle de compétences commun aux parcours de la mention MSI est développé en Master 1. L'année de Master 2 est consacrée à la spécialisation professionnelle avec les parcours-types. Sont toutefois présents, à ce niveau de M2, deux UE communes qui prolongent le tronc commun : l'une (Méthodes et Outils de Communication) permet notamment de développer son projet professionnel ; l'autre (Recherche et Projets) est dédiée à la conduite de projets grande nature. Par ses apports méthodologiques, cette dernière UE s'ouvre aussi à la voie "Recherche", dans la perspective d'études doctorales.

Les objectifs de compétences communs aux parcours de la mention MSI sont ici précisés par domaine.

1. Management stratégique

1.1. Participer à la définition de schémas stratégiques et déployer des systèmes d'action collective cohérents avec les axes directeurs retenus.

1.2. Concevoir et animer les systèmes de gouvernance de l'organisation en déployant des règles de pilotage et de contrôle appropriés aux cadres organisationnels.

2. Management des systèmes d'information

2.1. Rechercher et synthétiser la large gamme d'informations pluridisciplinaires, scientifiques et techniques, requises par les approches ingénieriques.

2.2. Elaborer et piloter des systèmes d'information (ou éléments constitutifs) adaptés aux enjeux opérationnels et décisionnels.

3. Méthodes et outils de gestion : mobiliser de façon pertinente et cohérente, dans la résolution de problèmes managériaux, les méthodes et outils de gestion (fondamentaux et avancés : ressources technologiques, numériques) favorisant l'atteinte des résultats attendus.

4. Ingénierie et management de projet : concevoir, mettre en œuvre, évaluer et piloter un projet dans le respect des référentiels en vigueur.

5. Management transversal de l'entreprise : organiser et gérer les conséquences pluridisciplinaires, interculturelles et interfonctionnelles de la transversalité (d'enjeux et de pratiques) en l'adaptant aux niveaux organisationnels requis (intra/inter ; micro/méso/macro).

6. Conduite d'une recherche : concevoir et déployer un dispositif de recherche au service d'un projet scientifique, d'une étude opérationnelle ou d'une démarche d'ingénierie.

7. Langue étrangère appliquée : déployer, en étant capable d'en expliciter toutes les facettes, les compétences précédentes dans un autre contexte linguistique et culturel que francophone.

Les compétences spécifiques développées en Master 2 EMPMO distinguent quatre domaines complémentaires.

1. Ingénierie de projet [UE 4 : 60h. - 4 ects] : 3 modules.

2. Stratégie de développement [UE 1 : 60 h. - 4 ects] : 4 modules.

3. Démarches et Modèles d'entrepreneuriat [UE 3 : 90 h. - 6 ects] : 5 modules.

4. Systèmes d'information [UE 2 : 40h. - 4 ects] : 2 modules.

Ces blocs de compétences sont présentés dans le syllabus.

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE M2 ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DES PMO (TARBES)

BRAVO-BOUYSSY Ketty

Email : ketty.bravo-bouyssi@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 62 56 35 02

SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

DOSSANT Sabine

Email : sabine.dossant@univ-tlse3.fr

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

JEAN-AMANS Carole

Email : carole.jean-amans@univ-tlse3.fr

CONTACTS DÉPARTEMENT: FSI.GESTION

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

ARTHUS Isabelle

Email : isabelle.arthus@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 81 02

SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

ANDISSAC Pauline

Email : pauline.andissac@univ-tlse3.fr

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

| page | Code | Intitulé UE | semestre* | ECTS | Obligatoire Facultatif | Cours | TD | TP | Projet | Stage |
|-------------------------|----------|--|-----------|------|---------------------------|-------|----|----|--------|-------|
| Premier semestre | | | | | | | | | | |
| 8 | KSIC9AAU | STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT | I | 4 | O | 22 | 38 | | | |
| 9 | KSIC9ABU | SYSTEMES D'INFORMATION | I | 4 | O | 12 | 16 | 12 | | |
| 10 | KSIC9ACU | DEMARCHES ET MODELES D'ENTREPRENEURIAT | I | 6 | O | 38 | 52 | | | |
| 11 | KSIC9ADU | INGENIERIE DES PROJETS | I | 4 | O | 24 | 36 | | | |
| 12 | KSIC9AEU | RECHERCHE ET PROJETS | I | 8 | O | 20 | 86 | | 150 | |
| 13 | KSIC9AFU | METHODES ET OUTILS DE COMMUNICATION | I | 4 | O | | 44 | | | |
| Second semestre | | | | | | | | | | |
| 14 | KSICAAAU | STAGE | II | 30 | O | | | | | 6 |

* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

LISTE DES UE

| UE | STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT | 4 ECTS | 1 ^{er} semestre |
|----------|----------------------------|--------------------------|---------------------------|
| KSIC9AAU | Cours : 22h , TD : 38h | Enseignement en français | Travail personnel 40 h |

[\[Retour liste de UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Piloter de façon responsable le développement de la TPE/PMO (Très Petite Entreprise-Petite ou Moyenne Organisation) en maîtrisant les enjeux et les leviers politiques, humains et informationnels du changement.
- Concevoir, choisir et déployer des stratégies de développement pertinentes par rapport aux besoins.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Quatre modules sont combinés dans cette perspective :

1. **Gouvernance et contrôle organisationnel** , pour apprendre à concevoir et animer les systèmes de gouvernance de l'organisation en déployant des règles de pilotage et de contrôle appropriées aux cadres organisationnels et institutionnels de la TPE/PME.
2. **Développement durable et RSE** , pour apprendre à intégrer les enjeux et des modalités du développement durable et de la responsabilité sociale de l'entreprise dans l'action organisationnelle pilotée comme dans ses propres actions managériales.
3. **Gestion du changement : conduite du changement et dynamique des équipes transverses**, pour apprendre à piloter efficacement le changement, au service d'une stratégie de développement, en maîtrisant ses enjeux et ses leviers (politiques, humains et informationnels) et en mobilisant des équipes transverses (ou groupes-projets).
4. **Approches critiques du management** : pour développer son sens critique et sa capacité réflexive face aux connaissances en management et à leur pratique.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des questions d'analyse stratégique et du champ du management stratégique.

COMPÉTENCES VISÉES

Développer des savoirs spécialisés en gestion

MOTS-CLÉS

Stratégique, développement, système de pilotage, gouvernance, contrôle, transformation digitale, conduite du changement.

| | | | |
|-----------------|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| UE | SYSTEMES D'INFORMATION | 4 ECTS | 1^{er} semestre |
| KSIC9ABU | Cours : 12h , TD : 16h , TP : 12h | Enseignement en français | Travail personnel 60 h |

[\[Retour liste de UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cette UE est dédiée à l'élaboration de la stratégie SI des organisations pour piloter sur un mode projet une petite ou moyenne organisation ou une organisation émergente en maîtrisant les systèmes d'information en jeu.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Elle combine deux modules :

- le module « **communication de la TPE/PMO et transformation numérique** » : maîtriser les outils numériques de gestion pour le développement des PMO et communiquer en interne et en externe sur les résultats d'activité, les évolutions, les enjeux de l'activité ;
- le module « **Data Mining et aide à la décision** » : explorer le big data dans une stratégie de développement, en maîtrisant les enjeux (économiques, techniques et éthiques) et les processus de transformation digitale.

COMPÉTENCES VISÉES

Elaborer la stratégie SI des organisations

| | | | |
|-----------------|--|--------------------------|--------------------------------|
| UE | DEMARCHES ET MODELES D'ENTREPRE-NEURIAT | 6 ECTS | 1^{er} semestre |
| KSIC9ACU | Cours : 38h , TD : 52h | Enseignement en français | Travail personnel 60 h |

[\[Retour liste de UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cette UE est dédiée à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets entrepreneuriaux pour permettre de maîtriser les méthodes et les outils des démarches entrepreneuriales en les adaptant aux spécificités contextuelles et aux nécessités opérationnelles des différentes phases du projet. Elle doit permettre également de concevoir et mettre en œuvre des mesures d'effets et d'impact des dispositifs déployés.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Elle combine cinq modules :

- le module « **processus entrepreneuriaux** » : concevoir et conduire les démarches et processus entrepreneuriaux en maîtrisant les méthodes et outils appropriés aux différents contextes (entrepreneuriat individuel ou collectif, coopératif ; création-reprise-transmission ; développement d'activités innovantes ou intrapreneuriat) ;
- le module « **accompagnement entrepreneurial** » : accompagner la création, la reprise, la transmission d'entreprise et le développement d'activités en maîtrisant les méthodes, les outils, les rôles et les postures adaptées aux formes de soutien visées ;
- le module « **leviers spécifiques du développement** » : mobiliser efficacement des méthodes et outils spécifiques du développement du projet/entreprise en procédant aux évaluations nécessaires ;
- le module « **techniques de créativité** » : connaître les méthodes de créativité pour générer des idées et présenter et défendre un projet entrepreneurial auprès de partenaires potentiels, notamment institutionnels ou financiers ;
- le module « **montage juridique et fiscal** » : choisir un statut juridique d'entreprise à la mesure du projet.

COMPÉTENCES VISÉES

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets entrepreneuriaux

| | | | |
|-----------------|-------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| UE | INGENIERIE DES PROJETS | 4 ECTS | 1^{er} semestre |
| KSIC9ADU | Cours : 24h , TD : 36h | Enseignement en français | Travail personnel 40 h |

[\[Retour liste de UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Etudier, concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des projets entrepreneuriaux (création, développement, reconfiguration) ou des solutions globales et spécifiques de gestion en maîtrisant les affaires (de l'appel d'offre à la livraison) et leurs dimensions financières.
- Piloter efficacement sur un mode projet une petite ou moyenne organisation ou une organisation émergente en maîtrisant les systèmes d'information en jeu.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Trois modules complémentaires sont déployés dans cette perspective.

1. **Ingénierie de projet** , pour apprendre à déployer un projet de développement dans le respect des opérations fondamentales d'une démarche d'ingénierie appliquée au champ du management.
2. **Ingénierie d'affaires** , pour apprendre à piloter une affaire (de l'appel d'offre à la livraison) en maîtrisant les techniques spécifiques du développement commercial d'un projet et les processus fournisseur-client de construction d'une offre et de négociation d'un marché.
3. **Ingénierie financière de projet** , pour apprendre à imaginer et mettre en œuvre un montage financier adapté aux besoins et aux objectifs spécifiques du porteur de projet sur la base d'une évaluation du projet et d'une connaissance actualisée des sources de financement.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des fondamentaux en gestion et en management de projet.

COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les démarches d'ingénierie

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Pluchart J.-J. (2002). *L'ingénierie de projet créatrice de valeur* , Editions d'Organisation, Paris.

MOTS-CLÉS

Ingénierie, management de projet, projets de développement, ingénierie d'affaires, ingénierie financière de projet, évaluation de projet.

| | | | |
|-----------------|--|--------------------------|--------------------------------|
| UE | RECHERCHE ET PROJETS | 8 ECTS | 1^{er} semestre |
| KSIC9AEU | Cours : 20h , TD : 86h , Projet : 150h | Enseignement en français | Travail personnel 94 h |

[\[Retour liste de UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Concevoir et déployer un dispositif de recherche au service d'un projet scientifique, d'une étude opérationnelle ou d'une démarche d'ingénierie.

Dédiée essentiellement à la conduite de projets grandeur nature, dans une perspective ingénierique (voie professionnelle) ou scientifique (voie recherche), cette UE inclut des apports méthodologiques et des activités d'accompagnement de ces projets.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Elle combine cinq modules :

- le module « **méthodologie de la recherche** » : connaître les principales méthodologies mobilisables pour répondre à un problème de gestion, connaître les étapes d'une démarche scientifique ;
- le module « **théorie des organisations** » : comprendre les questions traitées par les théoriciens des organisations et la variété des réponses apportées par les différents courants ;
- le module « **formation-action/coordination des projets** » : consacré à la présentation des projets de développement et des règles de la formation-action (module Projets Tuteurs) ;
- le module « **approfondissement disciplinaire et professionnel** » : ce module permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances sur des questions non ou peu traitées par ailleurs qui peuvent concerner l'innovation, la RSE, l'ESS,...
- le module « **projet tuteuré** » : travailler en autonomie et en équipe et communiquer les résultats d'une réflexion menée sur un sujet. Mettre en œuvre un montage financier/commercial adapté aux besoins et aux objectifs spécifiques du porteur de projet. Pour les étudiants ayant fait le choix de la voie recherche, la production d'un mémoire constituent alors le projet tuteuré.

PRÉ-REQUIS

Initiation à la recherche et à la conduite de projet grandeur nature.

COMPÉTENCES VISÉES

Maitriser la démarche scientifique.

MOTS-CLÉS

Design de la recherche, mise en pratique, conduite de projet accompagné.

| | | | |
|-----------------|--|--------------------------|--------------------------------|
| UE | METHODES ET OUTILS DE COMMUNICATION | 4 ECTS | 1^{er} semestre |
| KSIC9AFU | TD : 44h | Enseignement en français | Travail personnel 56 h |

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

MASSOL Guillaume

Email : guillaume.massol1@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Orientée " projet de professionnalisation", cette UE est dédiée à la communication professionnelle qu'elle développe dans une double perspective : d'internationalisation avec la maîtrise d'une langue étrangère d'une part, de finalisation du projet d'insertion professionnelle d'autre part.

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambigüe, en anglais, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes.
- Conduire un projet de professionnalisation en cohérence avec son parcours de formation et les acquis de l'expérience en étant capable de les expliciter, de les valoriser et de formaliser son portefeuille de compétences et d'expériences. Inscrire la stratégie de recherche de stage dans cette perspective.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Deux modules sont combinés dans cette perspective.

1. **Anglais** : le résultat attendu est de pouvoir déployer les compétences visées par la formation dans un autre contexte linguistique et culturel que francophone.
2. **Accompagnement Projet professionnel** : travail de réflexion, d'analyse et d'explicitation du projet en exploitant les outils disponibles pour formaliser son bilan de professionnalisation (tels que le PEC : Portefeuille d'Expériences et de Compétences).

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des bases de l'anglais.

Initialisation du bilan de professionnalisation.

COMPÉTENCES VISÉES

Approfondir ses aptitudes professionnelles

MOTS-CLÉS

Projet et bilan de professionnalisation ; communication professionnelle ; langue étrangère appliquée.

| UE | STAGE | 30 ECTS | 2 nd semestre |
|----------|----------------|--------------------------|----------------------------|
| KSICAAAU | Stage : 6 mois | Enseignement en français | Travail personnel 750 h |

[\[Retour liste de UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Réaliser une mission opérationnelle dans une organisation, de l'analyse des besoins et leur contextualisation à la conception et/ou la mise en œuvre de solutions ou de dispositifs pertinents en étant capable d'en faire une lecture critique.

Se positionnant transversalement par rapport à l'ensemble des modules théoriques et professionnels, le stage doit permettre - en situation réelle - d'en apprécier les contours, la portée et les limites et d'en réaliser une synthèse au travers de la conception, de la réalisation et/ou de la mise en œuvre d'une action. La recherche-action ainsi engagée débouche sur la production et la soutenance d'un mémoire de stage.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Conduire et présenter une analyse réflexive et distanciée ; utiliser une mission opérationnelle pour conduire une analyse réflexive autour d'une problématique complexe de gestion ; savoir appliquer un cadre théorique à une situation de management.

COMPÉTENCES VISÉES

Approfondir ses aptitudes professionnelles

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant.e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant.e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT.E RÉFÉRENT.E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant.e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant.e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.

